

MANIFESTE LANAUDOIS DE L'AUTONOMIE

Par le Manifeste de l'autonomie, le milieu communautaire lanauchois affirme solidairement l'importance du mouvement communautaire autonome pour le bien-être de la population et le développement de la région de Lanaudière et de l'ensemble du Québec.

Fier de son apport à la communauté lanauchoise, le milieu communautaire autonome affirme d'une seule voix, son intention de maintenir l'enracinement de ses groupes dans la région et compte pour ce faire, sur l'apport essentiel de la population, des élues et des élus qui la représentent.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome s'appuie sur l'apport essentiel des **bénévoles et personnes impliquées** qui, poussés par leur volonté d'aider et par leur attachement aux organismes, contribuent par la participation citoyenne au développement de leur communauté, ils sont reconnus et soutenus dans leur engagement.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome repose sur le parcours des **participantes et participants** qui, accueillis, aidés et soutenus, sont les témoins privilégiés de l'action des organismes, ils sont accompagnés dans leur prise de pouvoir individuel vers un engagement collectif autour d'enjeux communs.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome réside dans l'appartenance et l'engagement des **membres** qui sont des bénévoles, participantes, participants, militantes et militants. Ces derniers sont des ambassadeurs de l'action communautaire autonome, ils sont informés et sensibilisés au contexte socio-politique dans lequel se déploient les organismes.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome prend assise dans l'engagement des **travailleuses et travailleurs**, qui par leur adhésion aux valeurs portées par l'action communautaire autonome sont des pivots de l'information et de l'intervention, de par leur proximité avec les bénévoles, participantes, participants, militantes, militants,



membres et partenaires. Ils sont outillés et reconnus pour leur rôle d'acteurs de changement social.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome est enracinée dans l'action des **coordinations et directions** qui, par leur rôle de transmission et de vulgarisation, leur connaissance des enjeux et leur lien avec les partenaires du milieu, suscitent la participation à la vie démocratique et aux luttes sociales, ils sont épaulés afin de défendre la mission et l'autonomie de l'organisme.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome se concrétise au sein des **conseils d'administration** qui, par leur appropriation de la mission et des valeurs des organismes et par l'accomplissement de leur rôle de décideur, contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de leur communauté, ils sont appuyés dans leurs efforts afin d'assurer la pérennité des organismes communautaires autonomes.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome est renforcée par la vision globale des **regroupements** qui, par leur connaissance, leur analyse et leur vulgarisation des enjeux, sont proactifs en rassemblant et mobilisant leurs membres autour d'une vision commune créant un rapport de force. Ils sont porteurs des revendications avec leurs membres pour une plus grande reconnaissance et un meilleur financement des groupes afin de faire progresser le mouvement.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome requiert une reconnaissance de son existence et de son apport à la société, elle s'enrichit de l'appui de la **population**, qui invitée à s'engager au sein des groupes, peut partager ses bienfaits et appuyer ses revendications.

